

Date de dépôt : 31 octobre 2025

Rapport

de la commission de l'économie chargée d'étudier la proposition de motion de François Erard, Patricia Bidaux, Jacques Blondin, Alia Chaker Mangeat, Sébastien Desfayes, Jean-Marc Guinchard, Souheil Sayegh, Thierry Arn, Anne Carron, Marc Falquet, Christo Ivanov pour que le Salon des inventions fasse rayonner Genève et la Suisse

Rapport de majorité de Florian Dugerdil (page 3) Rapport de minorité de Jean-Marc Guinchard (page 8) M 3059-A 2/9

Proposition de motion (3059-A)

pour que le Salon des inventions fasse rayonner Genève et la Suisse

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la renommée mondiale du Salon international des inventions de Genève,
- la quasi-absence des hautes écoles, universités et instituts de recherche suisses et genevois à ce salon;
- la 50^e édition du salon en 2025 ;
- la création d'un pavillon suisse de l'innovation pour l'édition 2025,

invite le Conseil d'Etat

- à inciter l'université, les hautes écoles et les instituts de recherche genevois à être présents au Salon des inventions lors de son édition 2025 et lors des suivantes;
- à soutenir le pavillon suisse de l'innovation pour que la recherche locale soit mise en lumière :
- à soutenir les représentants des start-up genevoises en finançant un espace leur permettant de présenter leurs innovations.

RAPPORT DE LA MAJORITÉ

Rapport de Florian Dugerdil

Cette motion nous a mobilisés au cours de cinq séances de commission, nécessitant l'audition de nombreux intervenants, parmi lesquels le directeur de la HES-SO Genève, le vice-recteur chargé de la recherche et de la durabilité incluant l'innovation, le directeur du Bureau de transfert de technologies Unitec, l'UIG, la conseillère d'Etat chargée de l'économie, le directeur de Palexpo ainsi que la directrice du Salon des inventions.

La motion M 3059, visant à renforcer la présence genevoise et suisse au Salon international des inventions de Genève, a été refusée par la commission de l'économie par 9 voix contre (PLR, UDC, S, LJS) et 4 voix pour (Ve, MCG, LC). Voici les raisons principales qui ont motivé ce rejet, telles qu'elles ressortent des débats et auditions de commissions de l'économie :

1. Perception d'une motion redondante ou déjà réalisée

Plusieurs commissaires ont estimé que les objectifs de la motion étaient déjà atteints ou en voie de l'être :

- Le Pavillon suisse de l'innovation est en cours de réalisation pour l'édition 2025.
- Des initiatives du Conseil d'Etat sont déjà en place pour renforcer la visibilité locale.
- Le salon propose gratuitement des stands aux institutions suisses, mais celles-ci ne répondent pas à l'appel.

2. Manque d'intérêt des institutions suisses

Les universités et hautes écoles genevoises ont exprimé leur réserve :

- Le format du Salon ne correspond pas à leurs objectifs de valorisation.
- Elles privilégient des événements plus ciblés ou internationaux (p. ex. BioFIT, Swiss Innovation Forum).
- Le retour sur investissement est jugé faible, notamment en termes de collaborations concrètes.

M 3059-A 4/9

3. Confusion entre invention et innovation

 Plusieurs commissaires ont souligné que le salon est centré sur les inventions brevetées, alors que les institutions suisses sont davantage tournées vers l'innovation appliquée.

 Le modèle suisse ne valorise pas les médailles comme dans certains pays asiatiques, ce qui limite l'intérêt du salon pour les chercheurs suisses.

4. Crainte d'une ingérence politique ou financière

- Certains membres (notamment PLR et LJS) ont exprimé leur réticence à ce que le Conseil d'Etat intervienne dans l'organisation d'un événement privé (Palexpo SA).
- Le soutien financier évoqué dans la motion pourrait entraîner une ingérence dans la gouvernance du salon.

5. Attente du plan directeur de l'innovation

- Le plan directeur cantonal de l'innovation, prévu pour mars 2026, est considéré comme un cadre plus pertinent pour traiter ces enjeux.
- Plusieurs commissaires ont préféré attendre ce plan plutôt que d'adopter une motion jugée trop ponctuelle ou limitée.

Arguments

Les principaux arguments des partis favorables mais minoritaires à la motion M 3059 (Ve, MCG, LC), tels qu'ils ressortent des séances de commissions sont les suivants :

Les Verts (Ve)

- Visibilité locale insuffisante : Les Verts regrettent que le Salon soit mieux connu à l'étranger qu'à Genève, alors que la Suisse est en tête des classements mondiaux en matière d'innovation.
- Soutien à l'écosystème genevois : Ils voient dans la motion une opportunité de valoriser les start-ups locales, les institutions de recherche et les jeunes inventeurs.
- Effet catalyseur : La motion est perçue comme un levier politique pour inciter les institutions genevoises à s'impliquer davantage, notamment via le pavillon suisse.

 Rayonnement international : Le salon attire des délégations prestigieuses (p. ex. Hong Kong, Chine), et Les Verts estiment que Genève doit être mieux représentée dans ce contexte.

Mouvement Citoyens Genevois (MCG)

- Soutien à l'innovation locale : Le MCG considère que Genève a un vivier d'inventeurs et de chercheurs qui méritent d'être mis en lumière.
- Retombées économiques : Le salon génère des retombées pour l'hôtellerie, la restauration et le tourisme, ce qui justifie un soutien politique.
- Image de Genève à l'étranger : Le MCG souligne que le label « Genève » est très recherché par les exposants asiatiques, et qu'il faut en profiter pour renforcer l'ancrage local.
- Motion utile et peu coûteuse : Le coût estimé est faible (quelques milliers de francs), et le MCG juge que cela vaut la peine pour soutenir les jeunes innovateurs genevois.

Le Centre (LC)

- Volonté de pérenniser le salon : Le Centre souhaite que le salon continue à exister et à se développer, notamment en renforçant les liens entre recherche, innovation et industrie.
- Exemples concrets d'intérêt : Des membres du Centre ont évoqué des cas où des médecins suisses ont découvert des technologies utiles au salon, ce qui montre son potentiel de transfert technologique.
- Motion comme signal politique : Même si certaines actions sont déjà en cours, Le Centre considère que la motion envoie un signal clair de soutien à l'innovation genevoise.
- Rapport de minorité : Le Centre a désigné un rapporteur de minorité (Jean-Marc Guinchard), ce qui montre son engagement à défendre la motion en plénière.

Les principaux arguments avancés par les partis majoritaires s'opposant à la motion M 3059 (PLR, UDC, S, LJS), tels qu'ils ressortent des séances de commissions sont les suivants :

Parti libéral-radical (PLR)

 Motion jugée inutile : Le PLR considère que les objectifs de la motion sont déjà atteints ou en cours de réalisation (pavillon suisse, soutien du Conseil d'Etat). M 3059-A 6/9

 Risque d'ingérence : Le PLR s'inquiète qu'un soutien financier du Conseil d'Etat entraîne une ingérence dans la gouvernance du salon, organisé par Palexpo SA.

- Préférence pour une approche stratégique : Le parti préfère attendre le plan directeur de l'innovation prévu en mars 2026, jugé plus structurant et ambitieux.
- Manque d'impact réel : La motion est perçue comme symbolique, sans effet concret sur la dynamique d'innovation genevoise.

UDC (Union démocratique du centre)

- Soutien déjà suffisant: L'UDC estime que le salon bénéficie déjà du patronage des autorités et que les institutions suisses sont libres de participer ou non.
- Modèle suisse différent : Contrairement à certains pays asiatiques, la Suisse ne valorise pas les médailles du salon comme levier de financement, ce qui limite l'intérêt pour les universités.
- Liberté des institutions : L'UDC défend l'idée que les hautes écoles doivent décider elles-mêmes de leur participation, sans incitation politique ou financière.

Parti socialiste (S)

- Cible mal définie : Le PS considère que le salon ne correspond pas aux besoins des institutions suisses, qui sont déjà très actives à l'international.
- Langue et format inadaptés : Le salon est majoritairement en anglais et orienté vers les brevets, ce qui ne favorise pas la participation locale ni la vulgarisation scientifique.
- Vision trop limitée : Le PS aurait préféré une motion plus ambitieuse, intégrée dans une stratégie globale de promotion de l'innovation et de l'économie locale.

Libertés et Justice sociale (LJS)

- Motion trop timide: Le LJS estime que la motion ne propose pas une vision suffisamment audacieuse pour renforcer l'innovation genevoise.
- Pas de levier clair : Le texte ne définit pas de mécanismes concrets pour inciter les institutions à participer, ni de critères pour le soutien aux startups.

Vote

Cette motion a donc été rejetée lors de la séance du 8 septembre 2025 selon le vote ci-dessous :

Le président met aux voix la M 3013 :

Oui: 4 (2 Ve, 1 LC, 1 MCG)

Non: 9 (2 UDC, 3 PLR, 3 S, 1 LJS)

La M 3059 est donc refusée.

Catégorie de débat préavisée : II (30 min)

M 3059-A 8/9

Date de dépôt : 21 octobre 2025

RAPPORT DE LA MINORITÉ

Rapport de Jean-Marc Guinchard

La minorité regrette profondément la décision prise par la commission de refuser la motion invitant le Conseil d'Etat à encourager la participation des hautes écoles au Salon international des inventions. Nous estimons que ce refus constitue une occasion manquée pour notre canton, nos hautes écoles et nos étudiantes et étudiants, tant sur le plan scientifique qu'économique et pédagogique.

Le Salon des inventions, réputé comme l'un des plus importants au monde, attire chaque année plus de 100 000 visiteurs et de nombreux exposants venus de toute la planète. Il n'est pas simplement un lieu de curiosités : il est un carrefour international où se rencontrent inventeurs, entreprises, investisseurs, bureaux de propriété intellectuelle et établissements d'enseignement. Y être présent offre une visibilité unique pour les prototypes, les transferts de technologie et les projets issus de la recherche académique. Refuser d'encourager la participation de nos hautes écoles, c'est renoncer à privilégier des opportunités concrètes de valorisation et de mise en réseau qui profitent directement à la population genevoise et à notre économie régionale.

La majorité a qualifié le salon de « fantaisiste » et a mis en avant des « inventions farfelues ». Il est vrai que l'éventail des propositions peut parfois surprendre. Mais il serait erroné et réducteur de juger l'ensemble de l'événement sur quelques exemples spectaculaires. De nombreuses innovations présentées relèvent de la haute technologie et ont mené à des collaborations fructueuses, à des dépôts de brevet et à des transferts vers l'industrie. Nos hautes écoles – par leurs laboratoires, leurs incubateurs et leurs cellules de valorisation – ont tout à gagner à y montrer la qualité et la maturité de leurs travaux. La participation à ce salon peut aussi servir d'outil pédagogique pour former des étudiantes et étudiants aux enjeux de la propriété intellectuelle, du prototypage et de la commercialisation.

La commission a aussi évoqué la présence importante d'exposants venus d'Asie comme argument dissuasif. La minorité considère, au contraire, que la dimension internationale du salon, qui inclut une forte participation asiatique, est précisément une richesse. Cette pluralité offre des opportunités de

partenariat, d'échanges scientifiques et de mise en relation avec des marchés dynamiques et innovants. Dans un monde où la coopération internationale est un levier de succès pour la recherche et l'innovation, Genève se doit de rester ouverte et proactive. La diversité des acteurs présents renforce la crédibilité et l'impact des projets qui y sont exposés.

Plutôt que de stigmatiser l'événement sur la seule base d'impressions, nous appelons à une approche constructive et ciblée : encourager la participation des hautes écoles ne signifie pas un soutien aveugle et sans critères. Il s'agit de proposer des instruments mesurés et professionnels, tels que :

- un soutien ciblé pour les projets ayant démontré un potentiel de valorisation (prototypes avancés, dépôts de brevet, collaborations entreprises);
- des aides logistiques pour faciliter la présence d'équipes de recherche et d'étudiantes et étudiants (stand collectif des hautes écoles, accompagnement par les cellules de transfert);
- des critères clairs de sélection et un encadrement scientifique garantissant la qualité des contributions;
- l'organisation de rencontres institutionnelles sur place entre la délégation des hautes écoles, des acteurs économiques et des investisseurs internationaux.

En agissant ainsi, le gouvernement ne ferait pas la promotion d'un salon pour lui-même, mais d'une stratégie cohérente de valorisation de la recherche publique et d'ouverture internationale. C'est une manière pragmatique de renforcer le rôle des hautes écoles comme moteur d'innovation et de compétitivité pour Genève.

Pour toutes ces raisons, la minorité regrette la décision de la commission et invite le Grand Conseil à reconsidérer la proposition de motion, ou à proposer des mesures alternatives permettant aux hautes écoles de tirer parti des opportunités offertes par le Salon des inventions. Ne pas saisir ces occasions, c'est renoncer à favoriser des contacts, des apprentissages et des retombées concrètes qui bénéficient à long terme à notre canton et à sa jeunesse.